

LA LIGUE ET LA PLURALITE CULTURELLE A LA REUNION

De soubaya Luçay PERMALNAÏCK, Ligue de l'Enseignement 974
Président de l'Association Tré-d'Union (Ré-Union, avec un Trait-d'Union)

Je vous avouerai qu'à la Réunion on a eu un sourire amusé, lorsque le thème nous a été proposé et que la commande, pour nous, c'est comment faire vivre la pluralité culturelle ultra-marine. De plus, arrivé ici, en Hexagone, la réponse des Grecs au plan européen c'est non. Pour nous aussi, la réponse c'est non. Pluralité culturelle, on veut bien. Mais ultra, non. Et Marine, jamais. Maldonne ?

UNE QUESTION D'ANCESTRALITÉ

J'ai pris le biais de poser, au début de cette intervention, cette double question, celle que se posent encore certains Réunionnais : Nos ancêtres les Gaulois et ... bien d'autres encore, ou Gaulois et ... rien d'autre du tout?

Personne n'ignore dans cette salle que les Gaulois vivaient dans des huttes basses, avaient des yeux bleus et portaient des tresses blondes. Ils buvaient même de l'hydromel. Adhérent de la Ligue Française de l'Enseignement, sans discontinuer, depuis une trentaine d'années, ancien secrétaire général de la Ligue-Réunion FOL, ancien délégué régional UFOLEP-Réunion, il ne vous a pas échappé que je ne corresponde pas tout-à-fait au phénotype gaulois qui vient d'être évoqué, précédemment.

Sourires en coins vite renfrognés, méga-désagréments, un peu sous-estimés, beaucoup même, ayant ravagé le mental de générations d'écoliers, il nous faut vite dépasser les clichés et questionner l'expérience, le vécu. Oui, on bondissait d'indignation, devant un tel concept, développé dans nos livres d'histoire, à l'école communale. « Nos ancêtres les Gaulois ! ». Quel aplomb !

Et puis, tant bien que mal, on poursuit l'auspiceux cursus scolaire, de l'Ecole Laïque, gratuite et obligatoire, on devient instituteur à l'Education Nationale, on découvre La Ligue et ne la quitte plus, on adore l'USEP, à vie. On tente de réussir au mieux le défi de l'épanouissement de la personnalité humaine. C'est ce qui est proposé, comme objet, dans les statuts de La Ligue, dans ceux de nos amicales Laïques ! On continue, soi-même à apprendre, à la rencontre et au sein d'équipes éducatives héroïques, tant les difficultés paraissent insurmontables. Et surtout, on rejoint ces petits d'hommes, issus de parents de partout, de nulle part, tous acteurs de la Diversité. On baigne, in-situ, dans un indicible bonheur de la culture plurielle, tantôt exprimée, tantôt, et souvent, refoulée. Et progressivement on se rend compte que, même à La Réunion, il y existe aussi des ancêtres... gaulois. Des écoliers à peau blanche, aux yeux bleus, qui prononcent bien le « che », le « je ». A condition d'ajouter immédiatement : « Gaulois, oui, mais... pas que ! ». Que s'est-il passé ?

LA GESTATION PLURI-CULTURELLE, NÉCESSAIRE

Les données historiques d'aujourd'hui, concernant l'île, proscrivent les tentations de la culture unique, verticale. J'allais dire les tentations de la pensée unique. Question d'honnêteté intellectuelle, de rigueur intellectuelle. Les recherches foisonnent de trouvailles qui rétablissent des vérités, historiques ...invraisemblables. Ce qui a fait écrire à Hubert Gerbault, chercheur, historien reconnu, qu'il a fallu briser tous les « silences assourdissants », sur les affres de l'esclavage colonial, chez nous, à Bourbon. Notre population possède un socle originel multiculturel. La « gaulitude » exclusive, omnipotente, n'a pas survécu, à La Réunion. Thierry GRIMAUD, délégué départemental USEP, membre du CD national USEP, avance même l'idée que tout se vit « au naturel », sans trouble identitaire, et sans « dégommer » La France.

La réalité, c'est que ce petit caillou de l'Océan Indien était une terre vierge, lorsque, en 1642, il y a bien peu, somme toute, la prise de possession de l'île eut lieu au nom du Roi de France. Personne ne peut donc revendiquer une appartenance originelle, exclusive, au pays. Douze mutins français y sont laissés en 1646. Ils seront récupérés en 1649. L'île redevient déserte. Les premiers habitants définitifs, la souche, mot hélas tristement à la mode, accostent en 1663. Ils sont 2 Français et 10 Malgaches, dont 3 femmes. Les 2 hommes blancs sont armés jusqu'aux dents. Ils sont célibataires. Tous ces serviteurs malgaches, démunis, prennent la décision de fuir dans l'arrière-pays, et conçoivent le premier enfant réunionnais. Ce dernier naît libre, mais fugitif, « marron ». Pourtant, rien n'est très simple. Une des Malgaches au moins, retourne sur les terres du Blanc, et ...l'épouse. Elle reçoit, plus tard, des terres, à son tour, et finira par être, elle-même, plus tard, propriétaire de quelques esclaves. En fait, le top départ du métissage est donné. Il ne se démentira jamais. La pluralité culturelle est de fait. Le ruban ombilical culturel possède ses deux bouts. Noir et blanc. Blanc et noir.

- Terre de peuplement, l'île devient colonie d'exploitation à partir de 1665, avec l'envoi de colons français. La population est de 30 à 35 personnes. Les colons, généralement de conditions modestes, accèdent au statut de Maîtres, plénipotentiaires, en même temps que commence l'inhumaine et condamnable Traite Négrière, à partir de Madagascar, du Mozambique et de toute la côte Est africaine. Quelques Indiens, des femmes surtout, font partie des cohortes. Droit de cuissage. Métissage de sexe. Métissage de cœur, aussi parfois. Le brassage ne disparaît pas. En un siècle, l'île compte 22 000 personnes dont 18000 esclaves. Ces derniers portaient bien entendu, chez eux, un nom ET un prénom. Ils ont tous été débaptisés et reçurent pour nom, un « prénom-nom », bien français : Gertrude, Elie, Hercule, Gédéon, ou parfois même des sobriquets. Leur vie est régie par Le Code Noir, véritable fil rouge des comportements et des devoirs de l'esclave, et des punitions afférentes. La seule religion, catholique, apostolique et romaine, était inscrite dans la fameux code. Article 11 du Code Noir : « ART. XI. Les maîtres seront tenus de faire enterrer en terre sainte, dans les cimetières destinés à cet effet, leurs esclaves baptisés ; et à l'égard de ceux qui mourront sans avoir reçu le baptême, ils seront enterrés la nuit dans quelque champ voisin du lieu où ils seront décédés. ». En matière de négation culturelle on ne pouvait faire pire.

Pour faire rapide, avec le risque de relation tronquée des événements, arrive 1848, avec l'abolition de l'esclavage. Les anciens maîtres se trouvent dépourvus de main d'œuvre servile. La Compagnie française des Indes orientales, avec la complicité de l'empire

britannique, met en branle l'engagisme, indien, c'est-à-dire l'importation massive de sujets indiens de sa Majesté. Trente ans plus tard, en 1880, l'Immigration Indienne à La Réunion affiche plus de 40 000 personnes qui fraternisent avec les Noirs venus d'Afrique. Presque en même temps, des Chinois, puis des Indiens musulmans, viennent tenter leur chance dans le commerce. Même s'il n'existe qu'une SEULE langue autorisée, le Français, dominants et dominés, en construisent une nouvelle, le créole réunionnais, outil de communication. Mais aussi outil de rassemblement contre les esclavagistes, mais aussi outil de l'expression identitaire, dans les chants, les plaintes, les danses. Il est possible de parler d'une culture réunionnaise naissante, à ce moment-là. Le tableau du brassage généralisé se complète avec une grande partie de la population blanche qui se paupérise, cette descendance « gauloise », qui rejoint les frères d'infortune dans les villages des hauts de l'île. On les appelle encore « les Petits Blancs des Hauts », et affectueusement, les « Pattes Jaunes ». C'est même le nom d'un talentueux groupe de chanteurs, installés dans les hauts de l'île. On peut l'affirmer, on doit le dire, La Réunion est noire, ...mais pas que. Là aussi, le curseur du métissage ne connaît pas de répit. Les notions de Noirs et de Blancs, dans cette île, s'entremêlent à jamais. Chaque composante vit l'histoire, la culture de ses origines. Chacun partage facilement et s'approprient les apports de l'autre, ses traditions, son ... folklore. Tous n'ont fait que construire la pluralité culturelle. Chez nous, il n'est pas choquant de rencontrer des personnes catholiques et hindous, ou bouddhistes, ou animistes malgaches, encore moins des couples du métissage. Mais là, on n'est plus dans la culture.

L'AMBITION ÉGALITAIRE

La société coloniale s'achève officiellement le 19 mars 1946, sur le plan institutionnel, lorsque La Réunion est érigée en département français d'Outre-Mer. Le 97^{ème} département de La République. Curieusement, le programme de développement économique et les promesses d'améliorations sociales, conduisent à des tentatives de négation des cultures locales et ancestrales. Tout doit être ressemblant à La France.

La France déploie une vision très jacobine de la gestion de l'ancienne colonie. Il faut « dégommer » tout ce qui peut sembler écorner l'image de La France, La Mère Patrie. Le maloya, par terre de chants et musiques absolument magnifiques, sortis des entrailles ancestrales, est interdit. Il entre en clandestinité, pour pouvoir s'exprimer et espérer survivre. Ce qui n'a pas empêché l'inscription du maloya au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Les prénoms indiens donnés aux nouveau-nés sont systématiquement rejetés par l'Etat-Civil. Souvent, c'est le calendrier européen, qui sert de référence. La langue créole est bannie, même lorsqu'elle est parlée, dans certaines cours de récréation. Une secrétaire d'état, réunionnaise, il n'y en a pas eu tant que ça, parlera à ce propos de « patois sympathique ». La géographie et l'histoire de l'île ne débordent pas des manuels scolaires. Loin s'en faut. Tout ce qui diffère est considéré comme susceptible de nourrir des velléités sécessionnistes.

Les besoins en cadres techniques sont criants. L'arrivée de techniciens hexagonaux, dans le BTP, dans l'Enseignement, dans l'administration, est organisée à grande échelle, dans l'attente des formations locales. La conséquence fâcheuse c'est l'arrivée dans la composition de la population d'une composante culturelle qui s'installe aux manettes de l'administration, et de l'économie. Voire de la politique. Des frustrations s'installent. L'on

vit comme la naissance d'une préférence métropolitaine. Mais on ne peut pas dire qu'émerge une vraie fracture, profonde, et durable, en tout cas jamais ethnique, entre métropolitains et locaux. Mais se murmure l'idée d'une préférence régionale. Sur un plan personnel, je préférerais la notion de préférence citoyenne. Mais nier le problème est injuste.

Cependant, tout devient politique. D'un côté s'affichent les assimilationnistes, « on est et doit être Français à part entière ! », de l'autre, ceux qui s'estiment et se revendiquent être « des Français entièrement à part ! », pour reprendre le mot d'Aimé CESAIRE. Pour faire court, il y a ceux qui ne jurent que par une culture française, uniforme, européenne, judéo-chrétienne, et ceux qui avancent des spécificités, et surtout une pluri-culturalité, voire une inter-culturalité, pour ne pas avancer carrément l'intra-culturalité.

Les Enseignants sont parmi les 1ers à monter au créneau. Ils créent la Fédération des Œuvres Laïques de La Réunion, le 26 mars 1950. Certains d'entre eux, subissant l'Ordonnance Michel Debré, seront « exilés » en France, ou contraints à la démission, car susceptibles de porter atteinte à sûreté de l'Etat. Alors que, pour eux, la finalité résidait tout simplement dans l'instruction de tous, donc des enfants des pauvres également, en respectant les personnes, en visant leur épanouissement global, en somme en leur fournissant toutes les chances de réussite. Sans différence. Parvenus à un haut niveau du statut social, des Instituteurs, Réunionnais, et quelques métropolitains, amis de l'Ecole Publique, ancrés dans l'Education Populaire, qui étaient en fait ce que j'appelle des « instituteux », profitaient de leurs congés administratifs en France, pour se former à l'animation, au cinéma, aux méthodes d'éducation active. Ils donnaient de leur propre argent pour encourager des enfants de pauvres à aller poursuivre leurs études de médecins, de pharmaciens, à Aix-en-Provence, à Montpellier.

LE CYLINDRE IDENTITAIRE

A aucun moment, il ne fut question, globalement, de la négation du fait français. Par exemple sur la langue, notre grand linguiste, Axel GAUVIN, écrivain réunionnais d'expression créole et française, militant culturel, n'hésite pas à rappeler qu'il a lui-même deux mains, telles les deux langues, et qu'il a besoin des deux. L'USEP n'arrête pas d'organiser des festivals avec danses et musiques du monde, dont celles (avec un S) de La Réunion. La fédération 974 a publié différents ouvrages, bilingues, mettant sur la sellette des quartiers symboliques, des personnalités locales, traduisant en créole 3 contes de Perrault, réécrivant un recueil de « jeu lointan ». Elle a soutenu l'opération « Dix heures des diseurs », 10 heures d'affilée, de poésies en créole et en d'autres langues. L'UFOLEP-Réunion a réalisé un topo-guide, en français, sur « Les 32 plus belles balades de La Réunion ». Le Code Noir a été traduit en créole, pour une accessibilité du texte au maximum.

La première proposition d'une graphie normalisée du créole, phonologique, remonte 1977, avec la production d'un fascicule, par des militants, par des universitaires, des chercheurs. Il s'agissait de la graphie « Lékritir Octob 77 ». D'autres propositions l'ont complétée, en 1982, puis, plus tard, avec le groupe Tangol. L'idée c'est de tenir compte des origines de la langue créole, de l'environnement langagier de la langue française, des

variations de prononciation au sein même du département. Il existe un CAPES créole à l'université de La Réunion, des UV de langues chinoises, tamoules, hindis, malgaches. Des enseignements du créole sont dispensés par des titulaires du CRPE/LCR. L'Ecole de la République ne cesse d'affirmer que « le langage est la priorité des priorités ». La langue première du Réunionnais est le créole. C'est elle qui lui permet de s'extérioriser. C'est elle qui lui permet d'entrer dans les apprentissages, Le concept consiste à affirmer que grâce à elle, il entre dans tous les apprentissages : mathématiques, sciences, arts, français. Au nom de l'unicité culturelle, il la lui fut interdit. Nous avons un illettrisme qui s'affiche encore, hélas, à 130 000 citoyens.

Les Réunionnais qui le désirent ont aujourd'hui les outils de recouvrement identitaire avec ouverture sur le monde. Le projet fédéral de la FOL Réunion l'écrivait déjà, noir sur blanc, vers les années 2000, donc au siècle dernier. L'Afrique, Madagascar, l'Inde, la Chine, la France, dessinent les contours de la tectonique des plaques historiques de la planète culturelle du Réunionnais. Apparemment, l'île ne court pas le risque de séismes ethniques. Il n'a pas à faire vivre la pluralité culturelle. Il la vit au naturel et au quotidien. Le roi du maloya réunionnais est créole blanc Car chacun a tout loisir d'évoluer dans son cylindre identitaire. Mais est-ce que la partie est définitivement gagnée ?

IDENTITÉS MEURTRIÈRES

Mais alors. Une fois bien assis, sur son socle identitaire, droit dans ses bottes, que reste-t-il au Réunionnais à faire ? Doit-il se promener dans son cylindre, au risque de bousculer l'autre ? Peut-il, sans risque, lever à tout bout de champ, ses étendards culturels multiples ? N'oublions surtout pas que, souvent, pour paraphraser Amine Maalouf, les identités peuvent devenir meurtrières.

Il y a quelques semaines, Prospère EVE, historien réunionnais, en conférence, disait sa préférence pour le « Vivre Avec », au lieu du « Vivre Ensemble ». La formule est novatrice et belle. Il ne suffit plus de faire coexister les différences. Il importe de mutualiser les individualités. De se donner la main pour la nouvelle Ronde du Monde. Chez nous, on dit, « Pa parey, mais les mêmes ». La quête identitaire trouve ses limites dans les postures « identitaristes », déclenche des pseudo-théories communalistes et génèrent des comportements communautaristes. Il est grand temps de reconnaître que des familles, dites modernes, actuelles, même à La Réunion, d'origine chinoise vont marier leurs enfants avec des Chinois de Chine, moins métissées. D'autres d'origine indienne avec des Indiens d'Inde subcontinentale, plus typés. Ou bien, d'origine africaine avec des Africains, j'allais dire de souche, plus black. Ils sont très minoritaires, quasi marginaux. Mais, comme en Hexagone, il existe des théories, des fantasmes, qui sont des étincelles capables de « mettre le feu à toute la plaine ». Tout cela pour vous dire qu'il n'existe pas une excellence réunionnaise de la pluralité culturelle.

CÉLÉBRER LE MERVEILLEUX CHEZ L'AUTRE, AU QUOTIDIEN

Rassurons-nous. Aujourd'hui, il n'est pas indispensable et il ne suffit pas d'être d'origine indienne pour réussir un plat à base de coriandre et de curry, d'être d'origine malgache pour réussir un romazavy, d'origine chinoise pour concocter de succulents rouleaux de printemps, espagnole pour aimer la paëlla, d'origine bretonne pour d'excellentes galettes. Chez nous aussi, on apprécie la musique classique. On adore les mélodies

indiennes. Le reggae fait désormais partie de notre culture. On danse autant le maloya, le séga, que le rock. La culture réunionnaise est aussi française. Mais ...pas que.

Le premier Prix Nobel de Littérature, non européen, Rabindranath Tagore, lui, était déjà persuadé que « Dans le chant du torrent qui bondit, retentit la joyeuse assurance : JE SERAI LA MER ». Alors que Victor HUGO, lui, soutenait que la source menue, modeste, pouvait apporter au gouffre amer, qu'est l'océan, « une goutte d'eau qu'on peut boire ». Les deux disent la même chose, l'interdépendance. Les deux le disent différemment : d'un côté le torrent sera la mer, de l'autre, la source complète l'océan.

Faire vivre la culturalité ultramarine, c'est poursuivre sans faille ce qui a été entamé, et viser en permanence l'épanouissement de la personnalité humaine. Cultiver les différences sur le terreau de l'universel. Célébrer la ... « Diversalité ». Aller sur l'île pour voir comment cela se passe. L'Océan Indien n'est pas une frontière, c'est une passerelle. Notre différence également. Chez nous on n'est pas noir, on n'est pas blanc, on est couleur de l'histoire commune.

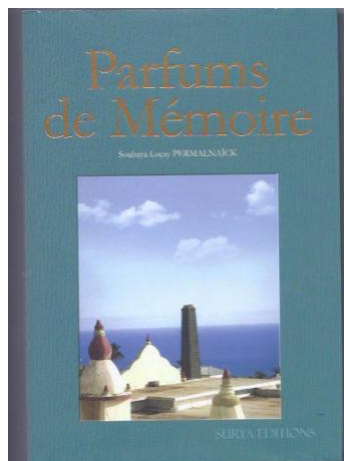
Vous l'avez remarqué, on s'exprime énormément en créole, dans mon île, plus facilement qu'en français, mais également en français. Lorsqu'il le faut. Et ça, ce n'est plus du folklore. C'est même de l'humanisme. Ce que notre grand danseur, chanteur de maloya et poète, Danyèl WARO, définit comme le « DEMOUNITÉ », c'est-à-dire, comme l'essence humaine.

Je ne me prononcerai pas sur la direction « Du folklore à la Diversité », mais je veux bien qu'on nous serve un peu, beaucoup, de la « Diversité des folklores », les expressions des peuples.

Je terminerai en promettant qu'on aura un peu gagné dans l'affaire, lorsque tous nous dirons que la Ligue-Réunion n'est pas le représentant de La Ligue à la Réunion, mais c'est La Ligue en Indianocéanie.

Séminaire « La Ligue de l'enseignement et la pluralité culturelle. Du folklore à la diversité » 6 & 7 juillet 2015 CISP Ravel Paris

<https://memoires.laligue.org/>



Parfums de mémoire, un livre de Soubaya Luçay Permalnaïck